



Question écrite posée par Madame Koplwicz : Les Espaces publics de Forest

Aujourd'hui nous sommes tous conscients que la période que nous venons de vivre avec le Covid-19 doit avoir un impact sur la façon dont est gérée notre société, notamment en termes d'espace public. L'espace public est la prolongation de nos logements, en particulier pour un grand nombre de personnes vivant le mal logement (logements insalubres, surpeuplés à cause d'une incapacité financière et un manque d'aide public pour accéder à un logement décent et approprié, etc).

L'espace public devient dans ce cas non seulement le lieu de rencontre et de sociabilité mais surtout le moyen d'échapper à ces logements insalubres ou non adaptés – la plupart ne possédant pas non plus d'espace extérieur digne de ce nom. Si ces espaces publics n'étaient déjà pas souvent de qualité ni répondant aux besoins réels des forestois (espace suffisants, de qualité, mobilier urbain adapté, espaces sécurisés, etc), c'est encore plus flagrant aujourd'hui avec les questions de distanciations sociales et le besoin psychologique et physique de pouvoir sortir de chez soi après cette période de confinement particulièrement rude pour une grande partie de la population.

Si certaines communes ont pris le pli d'adapter des quartiers en « zones résidentielles » (limitées à 20km/h pour les voitures et donnant la priorité aux piétons et cycliste sur l'ensemble de la voirie) ou de rendre certaines rues piétonnes pour permettre aux habitants de sortir de leur logement de manière sécurisée (distanciation sociale et protection contre les voitures), ou encore d'utiliser le plan Good Move pour mettre des premières mesures en place, il semble que Forest n'ait pas répondu à l'appel de la région pour aménager les voies communales ni n'ait pris les mesures nécessaires pour répondre aux enjeux actuels et favoriser l'utilisation de la mobilité douce nécessaire à un changement radical de notre façon de vivre la ville et d'anticiper la crise à venir – ou actuelle et qui risque d'empirer.

Alors que le dé confinement est déjà en route, pourquoi la commune de Forest n'a-telle pas anticipé et pris de réelles mesures à ce sujet ?

Quelles sont les intentions de nos élus de Forest pour :

- Adapter les divers quartiers de la commune pour rendre la distanciation sociale possible, particulièrement dans certains quartiers denses et rues commerçantes ?
- Aménager les espaces publics pour répondre aux besoins réels de la population (mobilier urbain permettant de s'asseoir – sans que cela ne soit à la terrasse d'un café, espaces sécurisés pour circuler en assurant une distanciation sociale, etc) ?
- Aménager la voirie pour rendre la mobilité douce sécurisée ?
- Rendre la commune plus résiliente en termes de mobilité ?
- Mettre en place un système de participation accessible à tous les Forestois pour faire part de leurs besoins en termes d'espace public ?

Réponse de Madame Van den Bosch :

Madame Koplwicz,

Merci pour cette question, qui montre comment cette crise a mis en évidence l'un des défis majeurs à relever pour rendre la vie en ville 'vivable'. La crise montre à quel point il est important d'avoir des espaces publics verts de qualité à proximité de chez soi. C'est ce que montre également une étude de « Uit de Marge », le centre de soutien pour l'aide à la jeunesse en Flandre et à Bruxelles, publiée hier (18 mai 2020). Le confinement est particulièrement difficile pour les enfants et les jeunes vivant dans les milieux précaires : absence de jardin, pas d'ordinateur, pas d'internet, pas d'endroit pour étudier, des problèmes financiers, des conflits familiaux et surtout beaucoup de stress. Beaucoup d'enfants disent qu'ils sont trop nombreux à vivre dans un logement étroit, ce qui peut entraîner des conflits et parfois même de la violence. L'espace public est ou peut être une extension de l'espace de vie pour ces familles.

C'est pourquoi le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de créer deux 'rues réservées aux jeux' à la chaussée de Bruxelles et autour de l'église Saint-Antoine. Ces zones sont similaires aux 'zones de rencontre' d'autres communes: la mobilité douce y dispose de toute la largeur de la voie publique, seuls les riverains et les automobilistes qui y ont un garage sont autorisés à circuler dans la rue à l'allure de pas.

En outre, plusieurs places de parking ont été supprimées entre la place et la maison communale à la chaussée de Bruxelles près de la place Saint-Denis, afin que les personnes qui attendent le bus ou le tram, les personnes qui attendent devant les magasins et les piétons qui passent ou attendent pour traverser, disposent de plus de place pour respecter les mesures de distance physique.

La situation est suivie en permanence et ajustée si nécessaire. En outre, nous avons reçu des demandes de citoyens afin d'étudier la possibilité pour leur quartier, notamment autour de la place Constantin Meunier, autour de la place Orban et à l'Altitude 100. Les possibilités sont étudiées question par question, en étroite consultation avec les services d'urgence et de police et en tenant compte du matériel disponible limité en quantité. Enfin, j'espère faciliter la demande d'espace partagé en soumettant au Collège un règlement permettant aux citoyens de demander la création d'une rue réservée au jeu. Donc, si vous voyez des possibilités ou si vous entendez des questions de la part des citoyens, n'hésitez pas à nous les transmettre.